

DES STATISTIQUES INDISPONIBLES OU PEU FIABLES : UNE COMPLAINTÉ GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ CONGOLAISE

Comment en sortir ?

Préambule

Venant TEKILA
Kapamba-Zay,
Licencié en Histoire.
Ancien Expert à la
Cellule d'Études
et de Planification
Industrielle (CEPI) et
Chercheur au Centre
de Recherches en
Sciences Humaines
(CRESH). Assistant à
la Rédaction de *Congo-
Afrique*. vetekila15@
gmail.com

Le 30 juin 2015, la République démocratique du Congo fêtait, dans une ambiance colorée, ses 55 ans d'âge. L'âge de la pleine maturité où un individu marche d'un pas assuré et rassurant pour son entourage et où un État doit s'être doté des institutions solides et d'une vision claire pour son développement.

À l'accession du pays à l'indépendance, la population congolaise se chiffrait à 15 millions d'habitants dont 400.000 dans la capitale Kinshasa (Léopoldville à l'époque). Ces chiffres avaient pour soubassement l'enquête démographique approfondie réalisée à travers tout le pays, au cours des années 1955-1957 et le recensement administratif de 1958.

Combien sommes-nous aujourd'hui sur l'ensemble du territoire national et dans la capitale appelée aussi ville-province ? Nul ne le sait *avec exactitude*. En effet, si nous nous accordons sur la superficie du pays qui, rappelons-le, est de 2.345.902 Km², l'unanimité est loin d'être faite quant au dénombrement de la population. À la base, l'absence d'un recensement scientifique ; le dernier en date remonte à 1984, il y a 31 ans, alors qu'un recensement doit normalement s'effectuer tous les dix ans. En attendant, nous ne disposons que d'estimations dont les modes de calcul ne sont jamais totalement explicités et varient souvent en fonction des fins qu'on leur assigne. D'où les controverses récurrentes enregistrées notamment à l'occasion de la détermination du nombre de députés par circonscription électorale ; d'où également l'incohérence et la discordance des chiffres fournis par diverses instances et structures officielles en charge du recensement.

Un exemple de cette cacophonie nous est donné par la Commission électorale indépendante (C.E.I.) et le Ministère de l'intérieur. En effet, pour la province du Bas-Congo, la C.E.I. avait fait état de 1.502.939 enrôlés en 2010. Deux ans après, en 2012, le Ministère de l'intérieur chiffrait la population en âge de voter dans la même province à 1.267.704 habitants, soit une réduction inexpliquée de 235.235 individus¹.

Nous n'avons évoqué que le dénombrement de la population. Mais il n'en va pas autrement dans nombre de secteurs de la vie nationale comme nous allons l'illustrer dans la suite de ce texte. L'on y décrie tantôt l'indisponibilité des chiffres, tantôt leur incohérence et donc leur manque de fiabilité.

Mais comment en est-on arrivé là et qu'est-ce qui peut expliquer notre incapacité collective à endiguer ce fléau ? Serions-nous à ce point impuissants, frappés par une atonie généralisée pour laisser ce mal s'incruster en nous ? Comment faire pour en sortir si nous le voulions ?

Avant d'esquisser quelques pistes susceptibles d'inverser la tendance, nous nous proposons d'abord de cerner le sujet et d'illustrer son emprise sur notre société, en partant simplement des observations de la vie quotidienne. Ce n'est donc point en spécialiste de la statistique (que nous ne sommes pas) que nous abordons cette question, mais en tant qu'observateur attentif, mû par la quête du bien et soucieux de l'intérêt général.

1. Les statistiques et leur utilité sociale

Le Petit Robert 2011², définit la statistique comme une « étude méthodique des faits sociaux, par des procédés numériques (classements, dénombrements, inventaires chiffrés, recensements) destinée à renseigner et aider les gouvernements ».

Plus largement, les *informations statistiques* intéressent la collectivité nationale entière : les pouvoirs publics, les administrations, les entreprises, les hommes d'affaires, les organismes, les chercheurs, les journalistes, les enseignants et les étudiants, bref toute personne à la quête d'une information fiable. Ces informations en effet permettent, selon les cas, de faire des prévisions, de prendre des décisions éclairées, d'enrichir les connaissances, d'effectuer des études, etc.

1 <https://www.google.cd/kongolibre.over-blog.com/incohérences-et-turpitudes-au-sujet-du-recensement-administratif-et-scientifique-en-RDC>, consulté le 24/11/2015 à 16h50.

2 Dictionnaire de la langue française

Aussi, les statistiques sont-elles utilisées dans des domaines très variés, notamment :

- En écologie, dans l'étude des communautés végétales et des écosystèmes ;
- En géophysique, pour les prévisions météorologiques, la climatologie, la pollution, les études de rivières et des océans ;
- En métrologie, pour tout ce qui concerne les systèmes de mesure et les mesures elles-mêmes ;
- En démographie : le recensement permet de faire une photographie à un instant donné d'une population et de procéder par la suite à des sondages dans des échantillons représentatifs ;
- En sociologie : les sources statistiques constituent des matériaux d'enquêtes, et les méthodes statistiques sont utilisées comme techniques de traitement des données ;
- En médecine et en psychologie, les statistiques éclairent le comportement des maladies et leur fréquence ou la validité d'un traitement ou d'un dépistage ;
- En sciences économiques et sociales, et en économétrie : l'étude du comportement d'un groupe de population ou d'un secteur économique s'appuie sur des statistiques. Il en est de même des questions environnementales ;
- En marketing : le sondage d'opinion devient un outil pour la décision ou l'investissement.

Bref, les statistiques sont un outil au service du management, comme le résume si bien Roger JOLIVOT³ :

« Dans le monde moderne, l'homme d'action – qu'il s'agisse d'un homme d'État ou du responsable d'une entreprise, l'un comme l'autre ayant à définir une politique et à en suivre les effets – a besoin d'être informé de façon précise et permanente tout comme il est indispensable au pilote de disposer d'un ensemble d'instruments de mesure se regroupant sur un tableau de bord qu'il a constamment sous ses yeux, et qui lui permet de guider son appareil avec sûreté. »

2. Le Congolais et les statistiques. Quelques observations empiriques.

Il nous a été donné d'observer des situations et certains faits précis dans le chef de nos compatriotes, voire de nos institutions, lesquels nous

3 Roger JOLIVOT, *L'information statistique dans les pays en voie de développement. Manuel de statistiques courantes*, publication du Ministère de la Coopération, Paris, 1964, p. 1.

semblent suffisamment révélateurs du rôle marginal que nous réservons aux statistiques dans notre pays. Nous en proposons une énumération forcément limitative, sachant que chacun de nous peut enrichir ce panorama car il s'agit là de faits qui meublent notre quotidien.

- Peu avant la clôture de la session d'avril 2009, la Commission sénatoriale instituée pour évaluer le manque à gagner des recettes fiscales dues à l'État par les entreprises minières déclarait dans son rapport à la plénière de la Chambre Haute du Parlement que sur 500 entreprises de ce secteur ayant fait l'objet du contrôle, seules 30 entreprises avaient communiqué leurs statistiques de production à la Commission, soit à peine 6% !

Au sujet de ce rapport du Sénat congolais sur la mauvaise gouvernance du secteur minier, le journaliste d'investigation Christophe Boltanski⁴ qui a eu l'opportunité d'y accéder reprend dans son livre, deux remarques pertinentes dudit rapport qui nous intéressent ici :

- « Les statistiques ne sont pas tenues selon les exigences de la loi. Aucun service de l'état impliqué dans la gestion du secteur ne dispose de données fiables sur le nombre d'opérateurs miniers, leurs productions, la qualité de celles-ci et la quantité des produits exportés » ;
- À un poste frontalier avec la Zambie, poursuit le journaliste, « les quantités transcrites en kilogrammes sur les attestations de transport de substances minérales sont systématiquement réduites de dix fois ».
- Déjà en 2008, le Rapporteur de la Commission économique-financière de la Chambre Basse faisait état, au cours d'une plénière, de la difficulté de réunir des statistiques et déplorait que la RD Congo manque d'institution capable de produire des données statistiques fiables. (sic !)
- Depuis une décennie, la Fonction Publique peine à fixer les effectifs réels des agents de l'État, en dépit de l'appui technique extérieur et des moyens financiers alloués à cette fin. Il s'ensuit que même avec une paie bancarisée, le Premier Ministre et Chef du gouvernement n'en finit pas de découvrir des détournements massifs de salaires. Le dernier cas du genre a été dénoncé en mai 2015 et touchait principalement les agents du ministère de la Santé publique⁵.

⁴ Christophe BOLTANSKI, *Minerais du sang*, Paris, Ed. Grasset, 2011, pp. 141 et 142.

⁵ <https://www.radiookapi.net/actualité/2015/05/20/paie-des-fonctionnaires-le-détournement>, consulté le 26/11/2015 à 8h55.

- Dans son Rapport d'enquête industrielle 2011 (inédit), conduite sur toute l'étendue du pays, la Cellule d'études et de planification industrielle (CEPI), organe spécialisé du ministère de l'Industrie, déplorait « le manque de collaboration de certains opérateurs économiques qui refusent carrément de recevoir les enquêteurs malgré l'ordre de mission établi par le Ministre de tutelle ».
- Régulièrement confrontée à la sous-évaluation, par les opérateurs économiques, des quantités de biens importés, la Direction générale des douanes et accises (D.G.D.A.) se voit contrainte de recourir à un organisme international pour obtenir des statistiques fiables des importations à partir des fichiers des fournisseurs.
- Depuis des années, les sociétés en charge de l'énergie, à savoir la REGIDESO et la Société nationale d'électricité (SNEL) facturent généralement l'eau et l'électricité sans étalon, forfaitairement. Ce qui donne lieu tantôt à des sous taxations, tantôt à des sur taxations par rapport aux quantités effectivement consommées. Parfois même, l'on en arrive à des aberrations telles que les habitants de certains quartiers où les robinets sont asséchés ou qui sont plongés dans le noir, continuent de recevoir des factures « forfaitaires » !
- Le « sakombi », mesure de capacité utilisée par des vendeuses sur le marché de Kinshasa, est souvent reconditionné par ces dernières, de sorte que sa base se trouve défoncée quand elle n'est pas encombrée par un corps étranger qui en réduit la capacité initiale. Cette pratique a une incidence négative sur les statistiques car l'usage d'un instrument de mesure inexact entraîne des statistiques biaisées.

3. Considérations

Toutes ces attitudes et tous ces comportements traduisent des anti-valeurs qui ont pour noms : la mauvaise santé mentale et morale ; l'incivisme caractérisé ; le manque d'idéal patriotique ; l'irresponsabilité ; le mercenariat ; l'opacité ; la concussion ; l'asservissement de l'autre ; etc. Comme on le voit, à moins de leur opposer un antidote conséquent, de tels comportements atypiques et déraisonnables risquent de conduire notre beau pays, insidieusement mais inexorablement, à l'*immersion* certaine pendant que nous voudrions *tous* le voir émerger !

Partant des faits indicatifs sus évoqués, il appert que le problème de production et de disponibilité des statistiques se pose avec acuité dans notre pays et inclut toutes les strates sociales : les instances dirigeantes et les administrations, le public et le privé, le haut cadre comme l'huissier ou l'employé de bureau. Partout, la tenue et la gestion des statistiques laissent à désirer et font l'objet de manipulations abjectes. Elles sont soit indisponibles, soit incomplètes, soit incohérentes, voire fausses.

Cette situation induit un problème grave de management public aux conséquences néfastes pour la gestion de l'État en général et des entités territoriales décentralisées (ETD) en particulier. En effet, comment peut-on élaborer le plan de développement national, régional et local en l'absence de statistiques complètes et fiables ? Comment peut-on évaluer la situation démographique, économique, sociale et environnementale, etc., du pays et de sa population, sans données chiffrées disponibles et authentiques ?

Dès lors, est-il moralement sain de continuer à fermer les yeux et les oreilles, à faire semblant d'ignorer l'ampleur du phénomène et la grave menace qu'il fait peser sur le chemin de l'émergence de notre pays ? Et le sens civique, n'impose-t-il pas de faire barrage à ce fléau ?

Quant aux entreprises, il convient de noter que les données collectées à l'occasion des enquêtes industrielles permettent au Gouvernement de réaliser des études du système productif : conjonctures ; monographies ; analyse des filières, etc. Il s'agit de répondre aux préoccupations telles que :

- Quel est le volume de la production annuelle ?
- Quel est le niveau de contribution de l'industrie au PIB ?
- Quels sont les secteurs où l'on enregistre le plus de création de richesses et d'emplois ?
- Quel est le niveau de satisfaction de besoins vitaux de la population ?
- Quel est le taux de création et de morbidité des entreprises sur une période donnée ?
- Quel est le poids fiscal des entreprises ?
- Quelles sont les contraintes à leur épanouissement ?
- Y a-t-il stagnation, ralentissement ou développement de l'activité industrielle ?

Sur cette base, le Gouvernement peut envisager des mesures correctives ou de réorientation des politiques industrielles, tandis que les industriels disposent ainsi d'un guide dans la prise de décisions d'investissement. Cette compénétration d'intérêts devrait normalement donner lieu à un comportement plus responsable dans la production et la mise à disposition des informations statistiques.

L'on ne devrait jamais perdre de vue que les potentialités que recèle notre pays ne représentent qu'une richesse virtuelle qu'il nous faut matérialiser pour servir au bien-être individuel et collectif. Or l'utilisation efficiente des moyens de production exige la maîtrise des outils de gestion modernes parmi lesquels les statistiques. La RD Congo ne peut se permettre de négliger ou d'ignorer superbement ce précieux instrument en se livrant à la falsification quasi généralisée des chiffres et en même temps espérer se développer.

4. Peut-on sortir de l'impasse et comment ?

Quelques pistes d'action

Lorsqu'on analyse sous toutes ses facettes cette problématique des statistiques, l'on finit par se rendre compte que l'élément-clé, le facteur causal de cet imbroglio, c'est l'homme et principalement *le Congolais lui-même*. À cet égard et sur ce point précis, nous suggérons quelques actions à mener et de nouvelles attitudes à adopter pour éradiquer les infirmités qui l'asservissent, notamment :

- Prendre conscience, individuellement et collectivement, que la situation ci-dessus décrite n'est pas digne d'un grand pays et moins encore des grandes intelligences qu'il renferme ;
- Changer de comportement, sachant que seul ce qui est vertueux (bien et juste) est utile à la nation et nous fait progresser individuellement et collectivement. Il s'agit de se dévouer au bien de tous avec abnégation et responsabilité ;
- Privilégier l'intérêt collectif dont dépendent la survie de la nation, sa grandeur et sa prospérité et œuvrer à cette fin. Dans cette perspective, un vaste chantier s'ouvre pour une (re)-éducation à la citoyenneté (idéal patriotique) qui doit englober toutes les couches de la société, tant le mal est patent et fort répandu.

Georges Nzongola-Ntalaja⁶ a sans doute raison lorsqu'il note dans sa récente publication, que « Ce dont les Congolais et Congolaises ont grandement besoin, c'est de *développer un attachement sincère et patriotique au principe du respect de l'intérêt général et du bien public* qui remplaceraient les antivaleurs de la poursuite des intérêts sectaires et personnels ainsi que l'amour du gain facile ». (C'est nous qui soulignons)

Au-delà de l'humain, le deuxième axe de solution, selon nous, a trait au dispositif légal et réglementaire. Nous plaillons pour que les instances habilitées appliquent *effectivement et de manière indiscriminée* les mesures légales existantes en la matière. Au cas où celles-ci s'avèreraient lacunaires ou inadaptées, qu'elles les modifient sans tarder pour les rendre compatibles avec les réalités nouvelles.

Le troisième point concerne le cadre institutionnel : il nous paraît urgent de clarifier les compétences de chaque institution partie prenante pour plus d'efficacité et, au besoin, d'en limiter le nombre, car leur multiplication ajoute à la confusion et est source d'empiétements et de télescopages.

La quatrième et dernière suggestion est une opération de conscientisation et de sensibilisation, une rencontre d'éveil au caractère stratégique des statistiques pour le développement et la planification. À cet effet, un forum pourrait être organisé au haut niveau de l'État, regroupant les délégués de tous les acteurs de la chaîne statistique depuis la production jusqu'à l'utilisation en passant par la collecte, le traitement, l'interprétation des données et la diffusion. Des débats ouverts et responsables pourraient aider à dégager une ligne de conduite concertée au service de l'intérêt général.

Ainsi, avec un mental assaini doublé d'une conscience citoyenne restaurée, les statistiques deviendront, pour tous les Congolais, un outil performant de gestion et de management public dans une République désormais cinquantenaire. ■

6 Georges NZONGOLA-NTALAJA, *Faillite de la gouvernance et crise de la construction nationale au Congo-Kinshasa*, Kinshasa-Montréal-Washington, Editions de l'ICREDES, 2015, pp. 375.